



#1 - Vivre Ensemble en Lisière de Forêt

Vous avez le droit de savoir !

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez déjà, l'association « vivre ensemble en lisière de forêt » s'est constituée pour rassembler des habitants de la commune soucieux de préserver leurs propriétés et l'usage de leurs biens, lésés par l'approbation du PLU par la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

Nous sommes tous réunis par la même volonté d'agir pour faire reconnaître le respect de notre droit à disposer de nos biens. Nous comptons à ce jour 35 adhérents (1 seul par foyer) et soutien/donateurs qui se sont engagés pour que cette action commune soit possible, car nous estimons tous la défense de nos intérêts comme légitime.

Dans ce bulletin, nous attirons tout particulièrement votre attention sur le plan de zonage bourg « zone Ac » (voir ci-dessous) et vous invitons à rejoindre notre association, en tant que membre engagé, support moral et/ou financier (donateur).

Le nombre de nos adhérents et soutiens compte pour donner le poids nécessaire à l'action exercée auprès des élus et du tribunal administratif, maintenir notre détermination et notre union dans le partage du coût de la procédure.



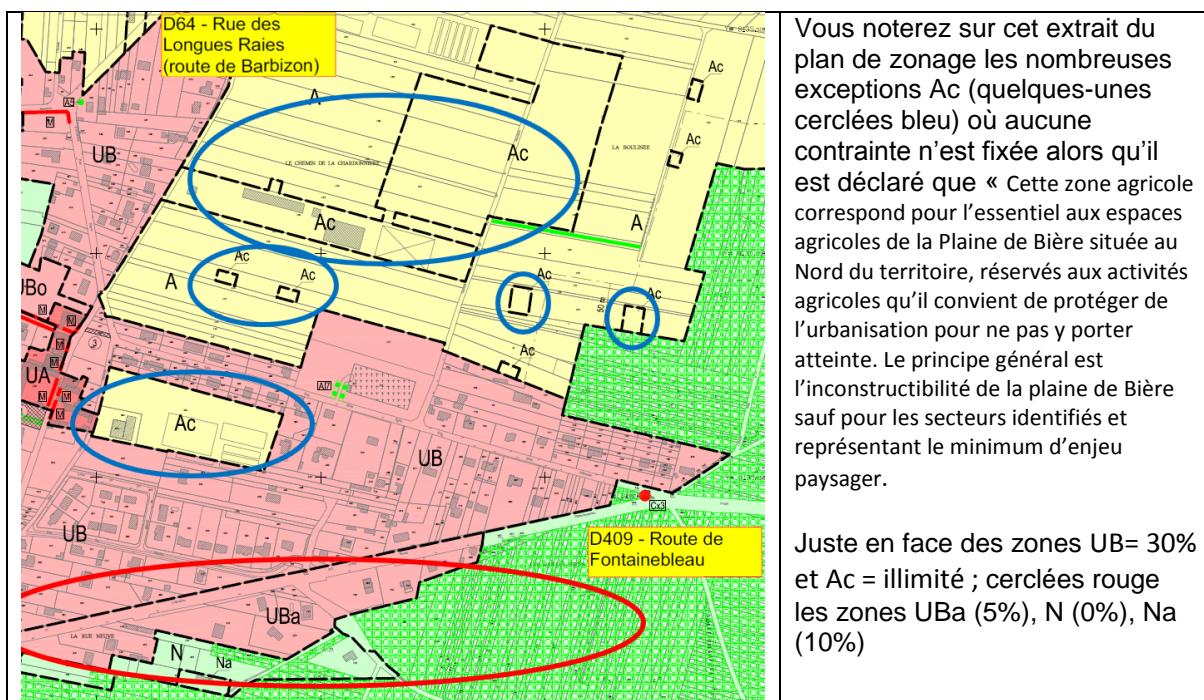
En nous rejoignant, notre communauté s'enrichit d'une nouvelle solidarité où chacun est acteur de notre avenir commun.

Nous serions tous très heureux de vous compter parmi nous.

Le bureau « vivre ensemble en lisière de forêt »

Pour obtenir le bulletin d'adhésion/support de l'association : mail@veeldf.org

MERCI DE TRANSMETTRE CE MESSAGE A VOTRE VOISINAGE



Le lien du PLU : <http://www.pays-fontainebleau.fr/le-plan-local-durbanisme-plu/>